

panorapresse.ouest-france.fr

Lycée international de Bourg-Achard : on connaît la date de la rentrée, et c'est bientôt

3-4 minutes



Le campus Lycée International Normand Louis de Broglie de Bourg-Achard, dont le chantier de construction est à l'arrêt depuis avril 2024, devrait ouvrir ses portes à la rentrée 2027. | Photo d'archives Paris Normandie

Lundi 2 mars 2026, la Région Normandie a adopté un protocole d'accord avec les entreprises concernées et leurs assureurs par le sinistre du lycée International de [Bourg-Achard](#). Des travaux vont débuter dès le mois d'avril.

Discrète sur le sujet depuis la réunion publique de septembre 2025, la Région Normandie donne des nouvelles à propos du futur lycée international de [Bourg-Achard](#). Un lycée qui devait ouvrir ses portes en septembre 2024 et qui va devoir être en partie démoli, rappelons-le, depuis que des fissures sur plusieurs poutres en lamellé-collé ont été découvertes sur la structure du bâtiment central.

Lundi 2 mars 2026, la Région « a adopté un protocole d'accord avec les entreprises concernées et leurs assureurs par le sinistre du Campus Lycée International Normand Louis de Broglie de Bourg-Achard, dont le chantier de construction est à l'arrêt depuis avril 2024 », fait-elle savoir, dans un communiqué.





Le chantier est à l'arrêt depuis que des fissures sur plusieurs poutres en lamellé-collé ont été découvertes sur la structure du bâtiment central. | Photo d'archives Paris Normandie

Au titre du protocole d'accord, la Région bénéficiera d'une indemnisation de 3,75 M€, qui couvriront les frais engendrés par le sinistre. | Photo d'archives Paris Normandie

Une étape jugée « importante » en vue de la reprise du chantier. Si les responsabilités ne sont pas encore clairement établies, cet accord « doit permettre d'indemniser la Région et d'engager rapidement la déconstruction et la reconstruction de la zone touchée par le sinistre. Il sera signé par les parties et donnera lieu à la production d'un mémoire auprès du tribunal dans les jours qui viennent. » Le lycée Louis de Broglie de Bourg-Achard devrait voir rentrer ses premiers élèves en septembre 2027. Soit trois ans après la date d'ouverture prévue.

« Plus rapide, plus pérenne, moins coûteuse »

Cela devrait donner un peu plus de visibilité aux enseignants qui devaient être mutés et rejoindre ce campus international. La plupart sont restés dans leur établissement d'origine.

La Région prévoit d'engager « dès avril 2026 les travaux sur la zone touchée par le sinistre avec une phase de déconstruction (avril à juin 2026), une phase de construction – clos couvert (juillet 2026 à janvier 2027), une phase d'aménagement intérieur (janvier à mai 2027), avant une phase de contrôle en juin 2027 et la Commission de sécurité en juillet 2027. » La solution de démolition-reconstruction est privilégiée « dans la mesure où elle apparaît plus rapide, plus pérenne, moins coûteuse. »

Au titre du protocole d'accord, la Région bénéficiera d'une indemnisation de 3,75 M€, qui couvriront les frais engendrés par le sinistre (déconstruction / reconstruction et une partie des frais annexes).

La construction du lycée, lancée en 2022, représente un investissement chiffré à plus de 62 M€ pour la Région Normandie.